

<https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article317>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription de Vernon

L'organisation territoriale de l'Éducation nationale

- DIRECTION - L'école primaire dans l'éducation nationale -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

Le ministre en charge de l'éducation nationale prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement relative à l'accès de chacun aux savoirs et au développement de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et secondaire.

Il veille, conjointement avec les autres ministres intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation. Pour l'exercice de ses attributions, le ministre dispose d'une administration centrale et de services déconcentrés.

Voir la fiche complète en document joint